



Ordonnance de télécom CRTC 2008-223

Ottawa, le 13 août 2008

Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	205	le 1 ^{er} août 2008	le 1 ^{er} septembre 2008
Bell Canada	7146	le 1 ^{er} août 2008	le 1 ^{er} septembre 2008
MTS Allstream Inc.	655	le 31 juillet 2008	le 1 ^{er} septembre 2008
Société TELUS Communications	316	le 1 ^{er} août 2008	le 18 août 2008
Société TELUS Communications	317	le 5 août 2008	le 19 août 2008

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>